



Le Magloirois

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

2 mars 2026 à 19h

13 avril 2026 à 19h

à la salle municipale

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE POUR LE JOURNAL

Le 27 février 2026

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Kilitou

418-257-4421, poste 1103

Dimanche de 10h30 à 11h30

Mercredi de 13h à 14h

Jeudi de 19h à 20h

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAGLOIRE

13, rue de la Caisse
Saint-Magloire (Québec) G0R 3M0

Tél. : 418-257-4421

www.saint-magloire.com

stmagloire@sogetel.net

Voir les heures d'ouverture du bureau
municipal pour février à la page 5

Mot de la directrice générale

Chers concitoyens.

Comme vous le savez, notre maire M. Jean Tanguay, est présentement en mission humanitaire en Inde. Nous sommes toutefois en communication fréquemment et M. Michel Durand veille au grain à titre de maire suppléant.

Lors d'un récent message, monsieur Tanguay nous mentionnait être actuellement à la construction d'un dortoir pour les petites filles, l'ancien était fait en bambou, argile et bouse de vache. Bien entendu, il se détériorait rapidement avec les pluies de la mousson. Celui actuellement construit par un groupe de 14 bénévoles québécois traités est fait de briques et durera beaucoup plus longtemps.

Même si l'Inde se développe très vite, il y a encore beaucoup de pauvreté et de besoins. Plusieurs enfants de l'école où il travaille ne pourraient pas avoir une bonne éducation et de quoi manger si ce n'était des organismes donateurs comme CASIRA et des gens qui parrainent des enfants.

L'Inde est un pays merveilleux tout en couleurs et en contrastes. Tout comme notre Saint-Magloire avec ses 4 saisons et ses paysages magnifiques.

Au bureau municipal, vous avez remarqué que l'horaire est présentement variable. Cette situation que nous espérons la plus temporaire possible, est due au fait que le poste d'adjointe à la direction générale n'est pas encore comblé et qu'il y a beaucoup à faire. Nous vous invitons à consulter l'horaire sur la page Facebook de la Municipalité ainsi que dans le présent Maglorois. Il est par ailleurs affiché sur la porte du bureau. Nous vous remercions de votre compréhension.

Janvier et février sont consacrés majoritairement à la fin d'année financière, à la visite des comptables vérificateurs pour la préparation de l'audit financier 2025 et à la taxation. Au quotidien, il faut tout de même voir au bon fonctionnement des divers comités, à nos routes et rang, à l'entretien des bâtiments, assurer le service d'eau potable et le fonctionnement de notre système d'égouts, etc.. D'ailleurs, les démarches se poursuivent dans ce secteur et nous espérons que l'enveloppe budgétaire du programme PRIMEAU 2023-2033 sera bientôt regarnie !

Une importante contribution financière de la part du ministre des Transports et de la mobilité durable via le volet Redressement et sécurisation du PAVL nous permettra de réaliser d'importants travaux sur le rang du lac, plus particulièrement sur la portion actuellement en

gravier. C'est la concrétisation d'un projet sur lequel le conseil précédent avait investi.

De votre côté, profitez de l'hiver pour vous rendre à la patinoire, aux glissades ou dans les Sentiers les verts boisés ou même sur le mont Bonnet. La traditionnelle marche nocturne nous revient d'ailleurs le 12 février à compter de 18h30. Surveillez les publications à ce sujet. Une activité de bricolage de Saint-Valentin est organisée par la bibliothèque, la Société du Patrimoine nous invite à son bingo mensuel, une dégustation de Vin et fromage est en préparation. Tout comme l'eau d'érable qui sera bientôt en ébullition, ça bouillonne d'activités à Saint-Magloire

À tous nous souhaitons un bel hiver à finir ou un printemps hâtif, selon votre préférence !

Stéphanie Lamontagne, directrice générale et greffière-trésorière



**Nous sommes un organisme communautaire
Famille qui a pour mission de soutenir les familles
dans l'apprentissage et l'exercice de leur rôle
parental tout en favorisant le développement
global de l'enfant.**

PÉRINATAL

- Ateliers prénataux
- Portathèque
- SOS Doudou
- Groupe BB
- Prêt de couches lavables
- Café allaitement

PETITE ENFANCE

- Trousse en balade
- Moi comme parent
- Halte-garderie

POUR LA FAMILLE

- Mini touche à tout
- Friperie
- Forêt enchantée
- Clinique pédiatrique
- Atelier d'art
- Couture-tricot
- Accompagnement
- Jardin communautaire



Site WEB

Lac-Etchemin: 319, Rue du Sanatorium
Saint-Prosper: 1865-B, 20 ième Avenue
418-625-2223

parentaïme@parentaïme.ca
www.parentaïme.com



FACEBOOK

Le conseil en bref

Résumé de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 5 janvier 2026, à 19h30, à la salle municipale. Il fut résolu :

QUE les comptes à payer d'un montant de 10 110,55\$ pour le mois de décembre 2025 ainsi que certaines factures ou cotisations payables en janvier et couvrant l'année 2026 pour un montant de 101 796.11\$, sont acceptés et payés.

D'AVISER par courrier recommandé chaque propriétaire ayant un compte de taxes en arrérages de 350 \$ et plus, de la procédure et les délais leur permettant d'éviter que leur dossier soit transmis à la MRC des Etchemins pour la vente pour non-paiement des taxes qui aura lieu le 14 mai 2026.

D'ACCEPTER l'offre faite par Agence Lenox pour le tournage d'un vidéo promotionnel d'hiver, lequel sera ajouté au futur site internet en complément de celui déjà tourné en été, au coût de 1200\$ plus taxes.

D'APPROUVER le budget 2026 déposé par l'OMH Beauce-Etchemins en lien avec l'établissement 3132, prévoyant un déficit de 33 207\$ et une part à payer par la Municipalité de 3 321\$.

DE DEMANDER à la firme Englobe de procéder à la préparation des plans et devis nécessaires à l'obtention des soumissions pour les travaux de réfection du rang du Lac et de déposer les documents requis au SEAO.

D'ACCORDER le contrat pour la préparation de l'étude de caractérisation écologique en lien avec la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts de la rue à la firme Gestizone, pour une somme de 4 934,42 \$ taxes nettes.

D'ACCEPTER l'offre faite par Aménagement des Appalaches via son fournisseur pour l'achat de matelas de 6 pouces pour 6 places, à être installés au refuge que la Municipalité possède au pied du mont Bonnet, pour un coût total de 1 117,84\$ taxes incluses.

D'ADOPTER le Règlement 386-25 ayant pour objet d'établir le taux de taxes et les tarifs de compensation de même que les conditions de leur perception et les tarifs pour les travaux municipaux pour l'année 2026.

D'ADOPTER le premier projet de RÈGLEMENT #388-26 RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE.

Résumé de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 2 février 2026 à 19h, à la salle municipale. Il fut résolu :

De payer les comptes du mois de janvier pour un montant supplémentaire de 13 366,59\$ et de 145 251.19\$ pour février 2026, pour un total à payer de 158 617,78\$

De prêter sans frais à la Société du Patrimoine de Saint-Magloire la salle municipale pour l'activité de Vin et fromage qui s'y tiendra le 11 avril 2026 et de les autoriser à vendre de l'alcool, à la condition qu'ils obtiennent les permis requis.

D'accepter l'offre faite par Impressions P.A. Morin pour l'achat de chandails Polo pour les élus ainsi que de tuques, tous arborant le logo de la Municipalité, pour un coût de 795,40\$ et d'offrir à la population d'acheter des tuques au coût de 20\$ l'unité, taxes incluses.

D'appuyer la candidature présentée par Mégan Asselin, Responsable des projets municipaux et du développement récréotouristique pour le Prix du mérite municipal, implication bénévole.

D'offrir sans frais au Comité Régions ruralité de Chaudière-Appalaches l'accès au chalet des loisirs pour leur rencontre du 13 mars 2026, à titre de contribution municipale à cet événement.

Il y a dépôt du rapport statistique de Transport autonomie pour l'année 2025. 694 transports à des fins de service (ex. rendez-vous médical) et 79 à des fins de loisirs (ex. déplacement au centre de jour) ont été effectués pour des résidents de Saint-Magloire l'an dernier.

D'autoriser la directrice-générale Stéphanie Lamontagne, à s'inscrire au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 17 au 19 juin 2026.

D'accepter les conditions de renouvellement de l'assurance collective que la Municipalité possède avec Manuvie / SSQ Assurance (DMA) telles que soumises par Assurances Roger Brousseau Inc. au document intitulé "Analyse de renouvellement - Mars 2026";

D'accepter l'entente de renouvellement du contrat pour le service 911 rétroactivement au 1er janvier 2026, tel que soumis aux membres du Conseil pour approbation.

D'accepter de permettre aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Sabine d'accéder à l'écocentre de Saint-Magloire et d'y disposer de certains rebuts, conformément à l'entente à intervenir entre lesdites municipalités et moyennant contribution.

D'accorder le contrat pour la préparation de l'étude d'évaluation environnementale de site phase I et étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols de phase II, en lien avec la réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts de la rue Principale et rue Mercier à la firme "GHD CONSULTANTS LTÉE", au montant total corrigé en respect du document normalisé BNQ 1809-900/2019 de 110 824,86\$ taxes incluses, sous condition.

D'acheter les équipements pour enfants et adultes mentionnés à la demande de subvention acceptée par l'URLS, pour une somme totale ne devant pas dépasser 2085\$, dont une grande partie sera payée à même l'aide financière obtenue de l'URLS.

D'appuyer la démarche de mobilisation contre le retrait de la tarification réduite pour les livres de bibliothèques.

D'adopter le règlement 388-26 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

D'adopter le règlement 387-26 décrétant un emprunt de 944 032 \$ pour l'exécution des travaux de réfection d'un tronçon d'environ 2,4 kilomètres du rang du Lac présentement en gravier, suite à la confirmation de l'obtention de l'aide financière du PAVL, volet redressement sécurisation.

D'appuyer la pétition lancée pour la réparation et conservation de la piscine de l'école des Appalaches située à Sainte-Justine et de demander au Centre de service scolaire de la Beauce-Etchemin de faire tout le nécessaire pour réouvrir la piscine de l'école des Appalaches à court terme.

N.B. Ceci n'est qu'un résumé des points importants des séances du conseil municipal. Pour voir la version intégrale du procès-verbal, veuillez les consulter sur le site Internet de la Municipalité après leur adoption.

Budget 2026

Les prévisions budgétaires 2026 ont été adoptées en séance extraordinaire le 18 décembre dernier. Il s'agit d'un budget équilibré de 2 275 423 \$, soit une augmentation de 2,6% par rapport à 2025. En voici un résumé.

REVENUS	BUDGET 2025	BUDGET 2026
TAXES FONCIÈRES		
(générales et règlement d'emprunt puits)	1 024 184 \$	1 067 166 \$
POLICE	79 860 \$	77 888 \$
AQUEDUC	82 327 \$	76 154 \$
ÉGOUTS + BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	94 010 \$	98 688 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES	101 684 \$	92 285 \$
COMPENSATION ÉCOLE PRIMAIRE	18 000 \$	20 000 \$
COMPENSATION TERRES PUBLIQUE	45 148 \$	49 458 \$
PÉRÉQUATION	153 454 \$	134 643 \$
FONDS STIMULATION INFRASTRUCTURE	0 \$	18 475 \$
REMBOURSEMENT TVQ	80 691 \$	69 943 \$
SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER	91 109 \$	91 041 \$
TRANSPORT AMÉLIORATION RÉSEAU ROUTIER	187 100 \$	189 000 \$
LOISIRS	\$	1 800 \$
DROITS DE MUTATION	23 000 \$	23 000 \$
DROITS – CARRIÈRE & SABLIERE	9 000 \$	5 000 \$
LOCATION & LOYERS (salle, bureau, chalet loisirs)	13 200 \$	14 120 \$
LICENCES & PERMIS	3 200 \$	3 200 \$
REVENUS D'INTÉRÊTS	15 000 \$	17 500 \$
SUBVENTION GARAGE (INTÉRÊTS)	35 950 \$	34 647 \$
REDEVANCES PROJET ÉOLIENNES	137 000 \$	140 000 \$
ÉOLIENNES-DONS AUX ORGANISMES	5 000 \$	5 000 \$
EMBELLISSEMENT	500 \$	500 \$
AUTRES RECETTES DIVERSES	17 350 \$	45 915 \$
TOTAL DES REVENUS	2 216 767 \$	2 275 423 \$

DÉPENSES.....	BUDGET 2025.....	BUDGET 2026
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	433 361 \$	490 137 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	171 015 \$	173 564 \$
SÉCURITÉ CIVILE	750 \$	1 000 \$
TRANSPORT ROUTIER.....	866 494 \$	856 951 \$
HYGIÈNE DU MILIEU (EAU, ÉGOUTS, GMR).....	359 111 \$	320 660 \$
LOGEMENT SOCIAL - OMH	15 000 \$	10 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT.....	99 358 \$	111 054 \$
LOISIRS, CULTURE & PATRIMOINE.....	126 905 \$	158 421 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	84 065 \$	80 810 \$
IMMOBILISATIONS.....	60 708 \$	72 826 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 216 767 \$	2 275 423 \$

TAXES MUNICIPALES 2026

Les comptes de taxes municipales pour l'année 2026 ont tous été envoyés. Pour les comptes de plus de 300 \$, ceux-ci sont payables en **6 versements**, selon les dates et les montants inscrits sur chacun des coupons.

Nous vous demandons de **privilégier le paiement par virement bancaire** (électronique ou guichet automatique) qui diminue les manipulations à faire par l'administration.

- N'oubliez pas de **vérifier votre numéro de référence** qui est le numéro de matricule de la propriété. Si vous avez plusieurs propriétés, vous devez faire plusieurs entrées avec les différents numéros de matricule.

Si vous préférez payer par chèque, vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres située à l'extérieur du bureau. N'oubliez pas de joindre le(s) coupon(s) du versement afin qu'on puisse savoir à quelle(s) propriété(s) nous devons affecter le paiement.

Dans tous les cas, **n'oubliez pas de tenir compte du délai de traitement électronique ou de la poste** afin de vous assurer que votre paiement arrive à temps. L'escompte de 2% pour un compte de plus de 300\$ payé en entier au plus tard le 2 mars 2026 est toujours applicable.

Si vous aviez reçu récemment une taxation supplémentaire suite au passage de l'évaluateur ou un droit de mutation (taxe de bienvenue), le système informatique considère que tout paiement qui sera échu au 2 mars, soit la date du 1er versement des taxes municipales annuelles, est en arriéré. Ne vous inquiétez pas, si vous faites les paiements aux dates indiquées sur les relevés ou coupons, vous

n'aurez PAS d'intérêt, même s'il y en a d'indiqués sur le compte de taxes car, je le répète, le système est conçu pour inscrire toute somme due au 2 mars à partir de l'émission du compte de taxes.

Une feuille permettant d'adhérer à la transmission électronique de votre prochain compte de taxes est également jointe à l'envoi. Si vous y consentez, complétez la feuille et retournez là par courriel au stmagloiredg@sogetel.net ou par la poste au 13, rue de la Caisse, Saint-Magloire, Québec, G0R 3M0. L'envoi par courriel permettra de diminuer les coûts tout en étant un plus pour la protection de notre environnement. Si vous n'y consentez pas, vous pouvez mettre la feuille au recyclage.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à appeler au bureau municipal au 418-257-4421.

Horaire du bureau municipal février 2026

LUNDI : ouvert toute la journée

MARDI: **Fermé pour travail administratif**

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI: Ouvert de 8h30 à 12h

Exceptions:

- **2 février FERMÉ: Assignation comme témoin à la Cour**
- **Semaine du 2 fév. les comptables vont venir pendant 2 jours, dates à confirmer, le bureau sera réservé aux URGENCES**

12 février fermé en AM jusqu'à 11h (réunion)

Possibilité de prendre rendez-vous sur les périodes de fermeture (ex. pour une rencontre ou un paiement de taxes)

stmagloire@sogetel.net 418-257-4421



Message à la population

POLITIQUES DOMICILIAIRE ET POUR NOUVELLE ENTREPRISE

Le 17 novembre dernier, le Conseil a adopté la résolution prolongeant la Politique favorisant l'acquisition d'une première maison existante ou la construction d'une maison neuve qui sera habitée de façon permanente par une famille.

Cette Politique permet, en collaboration avec la Relance Saint-Magloire, aux familles ou couples admissibles, d'obtenir le remboursement d'un pourcentage de la taxe foncière générale sur la valeur au rôle d'évaluation pour la maison, excluant le terrain et les bâtiments complémentaires, sur une période de 3 ans de calendrier

Elle permet également aux familles ou couples admissibles, d'obtenir un remboursement d'une valeur de 1% du coût de la construction d'une maison neuve, jusqu'à concurrence de 1500\$, selon les conditions mentionnées à ladite Politique.

Lors de la même séance du conseil, la politique visant les nouvelles entreprises a été renouvelée. Les demandes de remboursement doivent être faites à la Municipalité entre le 1er septembre et le 1er octobre pour obtenir le remboursement en novembre de la même année.

Si vous croyez être admissibles, procurez vous le formulaire requis au bureau municipal en faisant la demande par courriel au stmagloire@sogetel.net.



Nous avons fait refaire des tuques avec le logo de la Municipalité. En vente au coût de 20\$ tx incl. au bureau municipal.

1er arrivé, 1er servi !

À LOUER

Logement 3 ½ pièces à louer au deuxième étage du presbytère. Entrée indépendante par le perron arrière. Le loyer mensuel comprend le mobilier, le chauffage air chaud et thermopompe, la climatisation, l'éclairage, l'aspirateur central.

Ce Logement est disponible immédiatement. Pour information, additionnelle et visite, prière de contacter Daniel Thibault au 418-249-8100.

COMITÉ DE L'EMBELLISSEMENT

Le Comité de l'embellissement est en pleine campagne pour l'achat des jardinières et balconnières de fleurs pour les citoyens.

Elles proviendront du même fournisseur que ces 2 dernières années puisqu'elles sont magnifiques, soit les Serres de Saint-Simon.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec M. Daniel Maurice au 418-257-2479 avant le 1er mars.

Ensemble contribuons à la beauté de notre village et à la conservation de nos 4 Fleurons !

BADMINTON

Il est maintenant possible de jouer au badminton les mardis et jeudis soirs, entre 19 h et 22 h, à la salle municipale.

C'est gratuit et ouvert à tous. Toutefois, il faut réserver une plage horaire d'une heure (obligatoire) auprès de M. Normand Therrien au 581-776-8202 ou Mme Colette Nadeau au 418-930-6253 que nous remercions infiniment pour leur offre de gérer l'horaire et d'être responsables de la salle.

Merci de porter des espadrilles adéquats (qui ne font pas de marques noires sur le plancher).

SEMAINE DE RELÂCHE

Consultez l'horaire des activités organisées pour la Semaine de relâche dans le présent Maglorois. Surveillez les pages Facebook des Loisirs de Saint-Magloire et de la Municipalité pour toute mise à jour, notamment en raison de la météo

COMMANDITES – ÉOLIENNES

À tous les organismes et comités de Saint-Magloire

Vous avez jusqu'au vendredi 17 avril 2026 pour faire parvenir au bureau municipal vos demandes de commandite du parc éolien (EDFps Development Inc.) pour l'année 2026.

Pour procéder, vous devez écrire une courte lettre décrivant le projet que vous désirez financer ainsi que les coûts engendrés par la réalisation de ce projet. Vous pouvez nous faire parvenir votre lettre par courriel à stmagloire@sogetel.net ou au bureau municipal situé au 13, rue la Caisse.



**IMPÔT
2025**

NOUVEL ESSOR PEUT VOUS AIDER !
 Votre revenu pour 2025 était peu élevé
 Personne seule : 40 000 \$ maximum
 Couple : 55 000 \$ maximum

DOCUMENTS REQUIS: Pour bénéficier de ce service GRATUIT

- Vos relevés fédéral et provincial
- Vos reçus (Ex: médicaments)
- Si propriétaire : compte de taxes municipales
- Si locataire : Relevé 31
- Aux personnes de 70 ans et plus : coût de votre loyer en 2025 et/ou factures pour maintien à domicile

POUR INFORMATION
 Audrey Lemay
 418 383-5252 poste 1

APPORTER VOS PAPIERS
 DE 8 H 30 À MIDI ET DE 13 H À 15 H 30

- LAC-ETCHEMIN - VENDREDI 6 MARS
 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
 208, 2e Avenue
- SAINTE-JUSTINE - VENDREDI 13 MARS
 NOUVEL ESSOR (au sous-sol, porte de côté)
 191, rue Langevin
- SAINTE-SABINE - VENDREDI 20 MARS
 MUNICIPALITÉ (salle Maria-Couture)
 4, rue Saint-Charles
- SAINT-PROSPER - VENDREDI 27 MARS
 CENTRE RÉCRÉATIF DESJARDINS (salle SBC sud)
 2275, 25e Avenue



Patinoire Saint-Magloire / Horaire 2026

Janvier

D	L	M	M	J	V	S
					9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Février

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28



Mars

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8						



Légende:

- patin de 13h à 14h30 / hockey libre de 14h30 à 16h
- patin de 19h à 20h30 / hockey de 20h30 à 22h
- patin de 13h à 16h et de 19h à 20h30 / hockey de 20h30 à 22h
- activité de raquette/marche
 Sentiers Les Verts Boisés /
 chalet de la patinoire ouvert dès 18h30



Les activités de la semaine de relâche seront annoncées ultérieurement. Possibilité de prolongation de la saison selon l'état de la glace. Consultez la page Facebook de la Municipalité de Saint-Magloire pour les mises à jour

Organismes *municipaux*



Club St-Magloire
Québec et Chaudière-Appalaches

MOT DE VOTRE
PRÉSIDENT DU
CLUB FADOQ

Bonjour et BONNE ANNÉE à tous les membres du club FADOQ de St-Magloire.

Le comité FADOQ de St-Magloire vous invite à une soirée de danses samedi le 28 février à la salle municipale de 19 :30h à 22 :30h l'ouverture des portes 18 :30, avec le duo Charles et Diane. Service de bar et prix présence .Bienvenu à tous.

SOIRÉE DANSANTE DU 28 FÉVRIER 2026
Pour vous remercier de votre fidélisation au club FADOQ St-Magloire, celui-ci offrira l'entrée gratuite à tous les membres du club FADOQ St-Magloire dont le mois de naissance est février pour la soirée dansante du 28 février 2026. Surveillez le prochain Maglorois, pour connaître les autres mois de fête à venir.

RAPPEL DE NOS ACTIVITÉS qui on tous débutés en janvier.

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2 Vie active 13h30	3	4 pétanque 13h Cartes &+: 13h Cours de danse Débutants : 18h Interméd19 h15	5 Cartes,billard et autre jeux : 13h00	6	7
8	9 Vie active 13h30	10	11 pétanque 13h Cartes &+: 13h Cours de danse Débutants : 18h Interméd19 h15	12 Cartes,billard et autre jeux : 13h00	13	14
15	16 Vie active 13h30	17	18 pétanque 13h Cartes &+: 13h Cours de danse Débutants : 18h Interméd19 h15	19 Cartes,billard et autre jeux : 13h00	20	21
22	23 Vie active 13h30	24	25 pétanque 13h Cartes &+: 13h Cours de danse Débutants : 18h Interméd19 h15	26 Cartes,billard et autre jeux : 13h00	27	28 Soirée dansante 19h30 à 22h30

Guy Chabot, président Club FADOQ St-Magloire.
581-776-8881

9\$
PAR REPAS

REÇU POUR
CRÉDIT D'IMPÔT
POUR LES
PERSONNES DE
70 ANS ET PLUS

Repas préparés par
ANNIE BÉDARD
de Sainte-Justine
Soupe - Plat principal - Dessert

POSSIBILITÉ DE RECEVOIR
plus de 2 repas par semaine

LIVRAISON À DOMICILE PAR DES BÉNÉVOLES
POUR DÎNER - MERCREDI ET VENDREDI



UN SEUL APPEL SUFFIT ET VOUS ÊTES INSCRIT.
COMMUNIQUEZ AVEC **MARJORIE CARRIER AU 418 383-5252 POSTE 2**





DES NOUVELLES DE VOTRE CERCLE DE FERMIERES

Bonjour

Nous espérons que vous passez un bel hiver malgré les grands froids des dernières semaines. Pour vous réchauffer le cœur, nous vous invitons à participer à nos prochaines rencontres. Nous vous y attendons en grand nombre.

Réunions régulières :

- mardi le 10 février 2026 à 13h30 où nous soulignerons avec vous la St-Valentin.
- mardi le 10 mars : notre réunion sera précédée d'un dîner de l'amitié à 11h30 où nous soulignerons la Journée internationale de la femme. Venez nous rencontrer et échanger dans une ambiance amicale et détendue. La réunion régulière se tiendra à 13h30. Coût du dîner : 15,00\$, inscription au plus tard le 3 mars auprès de France Delisle, 418-257-2433.

Atelier :

- mardi le 17 février à 13h30 : on apporte nos tricots ou on taille du tissu pour faire des catalognes ou bien on jase et on joue aux cartes. Il y en a pour tous les goûts.
- mardi le 17 mars à 13h30 : on s'amuse en jouant à des jeux (cartes, Chronino, Rummy, etc.) Apportez votre jeu préféré.

L'avenir et l'existence de notre Cercle est en péril

Nous vous rappelons que le poste de présidente du Cercle demeure inoccupé depuis juin dernier et que trois postes seront à combler en juin prochain : vice-présidente, secrétaire et conseillère no 2. Nous demandons à chacune de nos membres d'y réfléchir sérieusement car sans relève, c'est l'existence de notre Cercle qui est en jeu. Le mandat pour chacun des postes n'est que de 2 ans et l'équipe en place actuellement offrira son soutien à celles qui relèveront le défi.

IL EN VA DE LA SURVIE DE NOTRE
CERCLE DE FERMIERES.

Invitation à tous

TISSAGE : Initiation au tissage disponible en tout temps, sur demande. Contactez France Delisle, 418-257-2433

Devenir membre du Cercle de Fermières

Nous invitons les femmes de Saint-Magloire à se joindre à nous pour apprendre ou parfaire leur connaissance en arts textiles ou pour nous en apprendre davantage sur des techniques nouvelles qu'elles pratiquent et aimeraient nous faire connaître. N'hésitez pas, vous serez les bienvenues.

Au coût de 35\$ pour l'année, en plus d'être membre d'un cercle dynamique et productif où vous pourrez apprendre différentes techniques d'artisanat, la carte vous procure plusieurs avantages soit : recevoir le magazine l'Actuelle à raison de 5 numéros par année; obtenir des rabais chez ces partenaires : Bétonel, New Look, Club direct laine, Michaels et Co-Operators (assurances). N'hésitez plus, contactez France Delisle au 418-257-2433 ou par courriel à hamel.delisle@gmail.com

Au profit de la Fondation MIRA

Rappel : Récupération de cartouches d'imprimantes et de cellulaires, une façon écologique de vous en débarrasser et une contribution à une bonne cause. Apportez vos cartouches au bureau municipal.

MERCI AU NOM DE MIRA



**PROGRAMMATION
HIVER-
PRINTEMPS 2026**



MARS

21

RANDONNÉE DE RAQUETTES
**Au pied du mont Bonnet,
Au bout du rang St-Cyrille, Saint-Magloire**
10 h
Boucle de 2,9 km avec dénivelé de 200 m.
Apportez des bâtons et une bouteille d'eau.
Francine Bond | Téléphone : 418 625-0663
bondf@sogetel.net

Communauté chrétienne

PAROISSE SAINTE-KATERI-TEKAKWITHA « ÉGLISE DE SAINT-MAGLOIRE »

CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES

Samedi 14 février à 16h Dimanche 1er mars à 10h
Samedi 14 mars à 16h

RETOUR SUR LA MAGIE DE NOËL À SAINT-MAGLOIRE

Puisqu'il s'agit de notre première parution de l'année 2026, permettons-nous un retour sur la superbe messe de Noël célébrée le 24 décembre dernier.

Une ambiance musicale exceptionnelle

La soirée a débuté dès 19h30 sous le signe de l'harmonie. Les chants magnifiques de notre chorale, portés par l'accompagnement toujours impeccable de **Mario Asselin**, ont su mettre en valeur ce moment de recueillement. Nous remercions chaleureusement chaque membre de la chorale pour leur talent et leur engagement fidèle.

La crèche vivante : un moment de tendresse

Le moment fort de la soirée fut sans conteste la crèche vivante. Un immense merci à **Frédéric Larochelle et Marianne Hébert** qui, accompagnés de la petite **Zoey dans le rôle de l'Enfant Jésus**, ont incarné la Sainte-Famille avec une grande générosité. Nous tenons également à souligner la participation de leur fille **Lily**, qui a joué le rôle du petit ange avec beaucoup de douceur. Le tableau a été complété par nos jeunes bergers, **Jacob et Édouard Ménard ainsi que Mathéo Chabot**, guidés avec enthousiasme par la bergère **Linda Maurice**.

Hommage à l'ombre et à la lumière

Derrière la beauté de cette célébration se cache le travail de l'ombre. Nous tenons à exprimer une reconnaissance toute particulière à **nos bénévoles**. Qu'il s'agisse de la décoration intérieure et extérieure de l'église, de la logistique ou du soutien technique, **votre dévouement gratuit est le moteur de notre paroisse**. Merci à tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour faire de cette soirée une réussite.

Une communauté vibrante

Enfin, quel bonheur de constater la vitalité de notre village ! Vous étiez plus de **330 personnes** réunies pour l'occasion. Merci de faire battre le cœur de Saint-Magloire par votre présence et votre ferveur.

NOTRE ÉGLISE : UN TRÉSOR À PRÉSERVER ENSEMBLE

Autour de nous, plusieurs églises ferment leurs portes. Pour que la nôtre continue de briller, nous avons besoin de vous. Notre Église est bien plus qu'un bâtiment patrimonial : **c'est un lieu de rassemblement, de prière et d'espérance**.

Comment pouvez-vous aider financièrement ?

- En participant à la Contribution volontaire annuelle.
- En contribuant généreusement lors de la quête durant les célébrations.
- En soutenant nos différentes activités de financement.

Nous ne pouvons plus ignorer que nous vieillissons tous. Pour éviter d'épuiser nos précieux bénévoles actuels—que nous remercions du fond du cœur—nous devons penser à la relève.

Nous avons tous un talent à offrir, petit ou grand :

- Joindre la **chorale**, faire la lecture, ou autre tâche connexe.
- Donner un coup de main pour le **ménage**.
- Aide pour de **menus travaux** d'entretien (intérieur ou extérieur).
- Partager votre temps, c'est offrir un second souffle à notre communauté.

Préservons nos célébrations :

Actuellement, nous avons deux célébrations Eucharistiques par mois. Si nous souhaitons les conserver et peut-être même l'augmenter, le meilleur moyen est de **démontrer notre intérêt par notre présence**. Invitez votre entourage, parlez-en autour de vous : plus nous serons nombreux, plus notre Église sera vivante !

Votre avis compte :

Nous sommes à l'écoute ! Vous avez des suggestions constructives pour améliorer nos services ou des idées originales d'activités de financement ? Vos propositions sont les bienvenues pour nous aider à évoluer.

Un immense merci à tous nos bénévoles dévoués et à vous tous qui participez déjà fidèlement à nos célébrations. C'est ensemble que nous garderons notre Église vibrante et accueillante.

ENVIE DE CONTRIBUER OU DE PARTAGER UNE IDÉE ?

Que ce soit pour offrir un peu de votre temps (même occasionnellement), proposer une activité de financement ou simplement nous faire part d'une suggestion constructive, n'hésitez pas à nous joindre :

- En personne : Venez nous voir à la fin d'une célébration.
- Par courriel : francinemer cier1@hotmail.com

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Francine Mercier Chabot Pour le Comité de Consultation et d'Organisation Locale

De la Communauté Chrétienne de Saint-Magloire (CCOL)



Cet hiver, respectez les propriétés privées !

La majorité des terrains sous les lignes de transport d'électricité n'appartient pas à Hydro-Québec.

Ces lignes traversent souvent des propriétés privées, notamment des terres agricoles. Sortir des sentiers balisés, c'est risquer de ravager des cultures et d'infliger de lourdes pertes aux producteurs.

Ensemble, protégeons nos relations avec les propriétaires et adoptons une circulation respectueuse.



Horaire des activités Semaine de relâche Chalet des loisirs de Saint-Magloire



DATE	APRÈS-MIDI 13H À 16H	SOIRÉE 19 H À 22 H
Vendredi 27 février	FERMÉ	On débute la relâche ! Chocolat chaud GRATUIT au chalet des loisirs pour les patineurs jusqu'à 20h30
Samedi 28 février	Viens faire ton bonhomme de neige en guimauve	Jeux de société, feu à l'extérieur si la température le permet
Dimanche 1er mars	Bricolage et jeux de société	Jeux de société
Lundi 2 mars	Concours château de cartes	Jeux de société
Mardi 3 mars	Construction de fort	Jeux de société
Mercredi 4 mars	Coloriage d'hiver	Jeux de société
Jeudi 5 mars	Fabrication de crème glacée à 14h	Jeux de société
Vendredi 6 mars	Glissade avec remontée	Feu à l'extérieur
Samedi 7 mars	Glissade avec remontée	Jeux de société
Dimanche 8 mars	Raquette dans les sentiers	Feu à l'extérieur, saucisses araignées

Surveille également l'horaire de la patinoire pour connaître les heures de patinage et de hockey



Société du patrimoine de Saint-Magloire

CAPSULE *historique* - LES ÉCOLES (SUITE)



En 1887, les résidents du rang du Lac manifestent à leur tour le désir d'avoir une école pour leurs enfants. Grâce à l'initiative de M. Anselme Chabot, une première classe s'ouvre chez M. Joseph Chabot, fils de Nazaire. Pour instruire les enfants, Mme Narcisse Racine se sépare temporairement de son mari et devient la première institutrice du rang. En 1891, une école est enfin construite au rang du Lac, bâtie par M. Elzéar Garand au coût de 150 \$, sur le lot #40 du canton Rolette, alors occupé par M. François Bilodeau. En 1952-1953, afin de répondre à l'augmentation du nombre d'élèves, deux classes y sont ouvertes : l'une dirigée par Yvonne Dupont, épouse de Wellie Plante et la seconde, par sa fille Huguette Plante. Le grenier de l'école fut même aménagé pour loger les institutrices qui s'y succédaient. L'endroit deviendra par la suite la maison de M. Adélaïde Marceau qui y vivra avec sa famille.

Dans son livre *La huche, le ber et le rouet*, Rita Boutin — fille de Cyrille Boutin et d'Elzire Brochu — raconte son passage marquant à l'école du rang du Lac. En septembre 1952, tout juste après avoir

terminé sa onzième année au couvent, les commissaires scolaires l'engagèrent comme institutrice, bien qu'elle n'ait pas encore de diplôme. À cette époque, Rita demeurait au presbytère.

Rita était la dix-huitième d'une famille de vingt enfants. Très bonne élève, elle avait attiré l'attention du curé, qui, conscient des difficultés financières de la famille, proposa à son père de l'employer au presbytère pour aider la servante. En échange, elle pourrait poursuivre ses études au couvent — une façon délicate et détournée de soutenir une jeune fille studieuse issue d'un milieu modeste.

Comme le nombre d'enfants du rang du Lac avait augmenté, une classe fut ouverte dans une maison privée alors inoccupée. Les religieuses du couvent donnèrent à Rita quelques notions d'enseignement et lui préparèrent une planification pour les premières semaines. Elle se retrouva ainsi devant 33 élèves, allant de la première à la septième année.

Une jeune fille du rang, inscrite en septième année, restait avec elle le soir et la nuit. Sa mère, Mme Breton, elle-même institutrice, lui apportait régulièrement de la soupe, des gâteaux et des galettes. C'était un geste généreux et bienveillant, mais certains parents disaient alors que Mme Breton « léchait la maîtresse », voulant dire

**C'est le temps
de m'inscrire À L'ÉCOLE!**
Du 2 au 13 février

Centre de services
scolaire de la
Beauce-Etchemin
Québec

par là qu'elle cherchait à ce que ses enfants soient favorisés par rapport aux autres — ce qui n'était absolument pas le cas.

Cette même année, un drame vint profondément bouleverser Rita et toute la paroisse : le curé Émile Beaudet, qui l'avait tant aidée et encouragée, mourut subitement le 13 septembre d'une crise cardiaque pendant son sommeil lors d'un voyage aux États-Unis. Sa disparition l'ébranla énormément, car elle voyait en lui la figure paternelle qu'elle aurait tant souhaité avoir.

Rita passait la semaine à l'école, retournant au village le vendredi après l'école pour aider au presbytère, puis dans sa famille du rang Saint-Charles le dimanche. Elle gagnait 75 \$ par mois, logée et chauffée. Elle termina l'année scolaire sans trop de mésaventures, reconnaissante de cette expérience formatrice, même si elle savait

déjà qu'elle ne se voyait pas faire carrière dans l'enseignement. Aujourd'hui, même si les échos des rires d'enfants se sont tus depuis longtemps, ces histoires demeurent bien présentes dans la mémoire collective du rang du Lac.

À suivre ...

Source : La huche, le ber et le rouet, par Rita Boutin, Monographie Saint-Magloire de Bellechasse, par l'abbé Wilfrid Roy, Livre du centenaire de Saint-Magloire 1872 – 1972, Programme-souvenir du Comité du Patrimoine pour le 125e de Saint-Magloire, Livre du 150e – Saint-Magloire d'hier à aujourd'hui vers demain ...

Bibliothèque Kilitou

NOUVEL HORAIRE

Dimanche de 10h30 à 11h30

Mercredi de 13h à 14h

Jedi de 19h à 20h

Voici les nouveaux livres :

De retour dans 30 minutes

Juliette à Hollywood (BD)

Juliette à Londres (BD)

Juliette à Hawaï (BD)

Manoir de Hillcrest (Le)

Métronome (Le)

Serge Bouchard en toutes lettres

Sorcières de NoireFontaine (La)

Les lunettes de l'horreur

La servante écarlate coffret



Bonne lecture



Édition 2026
**LES PRIX DU
PATRIMOINE**

APPEL DE CANDIDATURES

SOYEZ FIER DE CE QUE VOUS AVEZ ACCOMPLI ET
SOUMETTEZ VOTRE **CANDIDATURE EN LIGNE** D'ICI
LE **1ER MARS 2026** !

CONSERVATION ET PRÉSERVATION
INTERPRÉTATION ET DIFFUSION
PORTEUR DE TRADITION
PRÉSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PAYSAGE

[HTTPS://WWW.CULTURE-QUEBEC.QC.CA/PRIX-DU-PATRIMOINE/](https://www.culture-quebec.qc.ca/prix-du-patrimoine/)



Vieillir chez soi ou déménager ?

PROGRAMME D'ATELIERS POUR LES ÂÎNÉS

10 ateliers thématiques

- Vieillir chez soi
- Déménager, choisir un chez-soi
- Évaluer sa situation financière
- Signer un bail
- Bien vieillir
- Gestion des conflits
- Prévenir les abus et la maltraitance
- Gérer ses biens
- Préserver ses avoirs financiers
- Les proches aidants.

ST-MAGLOIRE (ETCHEMINS):

LES MERCREDIS 10H À MIDI
du 18 FÉVRIER au 22 AVRIL 2026

Salle de la FADOQ
127, rue Principale Saint-Magloire

BEAUCEVILLE:

LES JEUDIS 13H30 À 15H30
du 19 FÉVRIER au 23 AVRIL 2026

662, Boulevard Renault,
Beauceville



INFORMATION ET INSCRIPTION :



418-338-4755 poste 307



INFO@ACEF-ABE.ORG



WWW.VIEILLIRCHEZSOI.ORG



ACEF
Appalaches • Beauce • Etchemins



Ce n'est pas parce que c'est la

Saint-Valentin que tu dois...

Rien n'efface un
comportement violent,
ni des **cadeaux**,
ni des **fleurs**,
pas même
des **excuses**.

- ♥ lui pardonner ses gestes et ses paroles blessantes ;
- ♥ avoir une relation sexuelle avec lui ;
- ♥ t'habiller sexy pour lui ;
- ♥ le laisser t'imposer les plans de votre soirée ;
- ♥ lui accorder 100% de ton attention ;
- ♥ faire semblant d'être heureuse si tu ne l'es pas.

Services gratuits
et confidentiels !

24 h sur 24
7 jours par semaine
418 227-1025



Havre
l'Éclaircie

Bingo

de la

St-Valentin

Vendredi 13 février à 19h
à la salle municipale.

Gros lot
200 \$



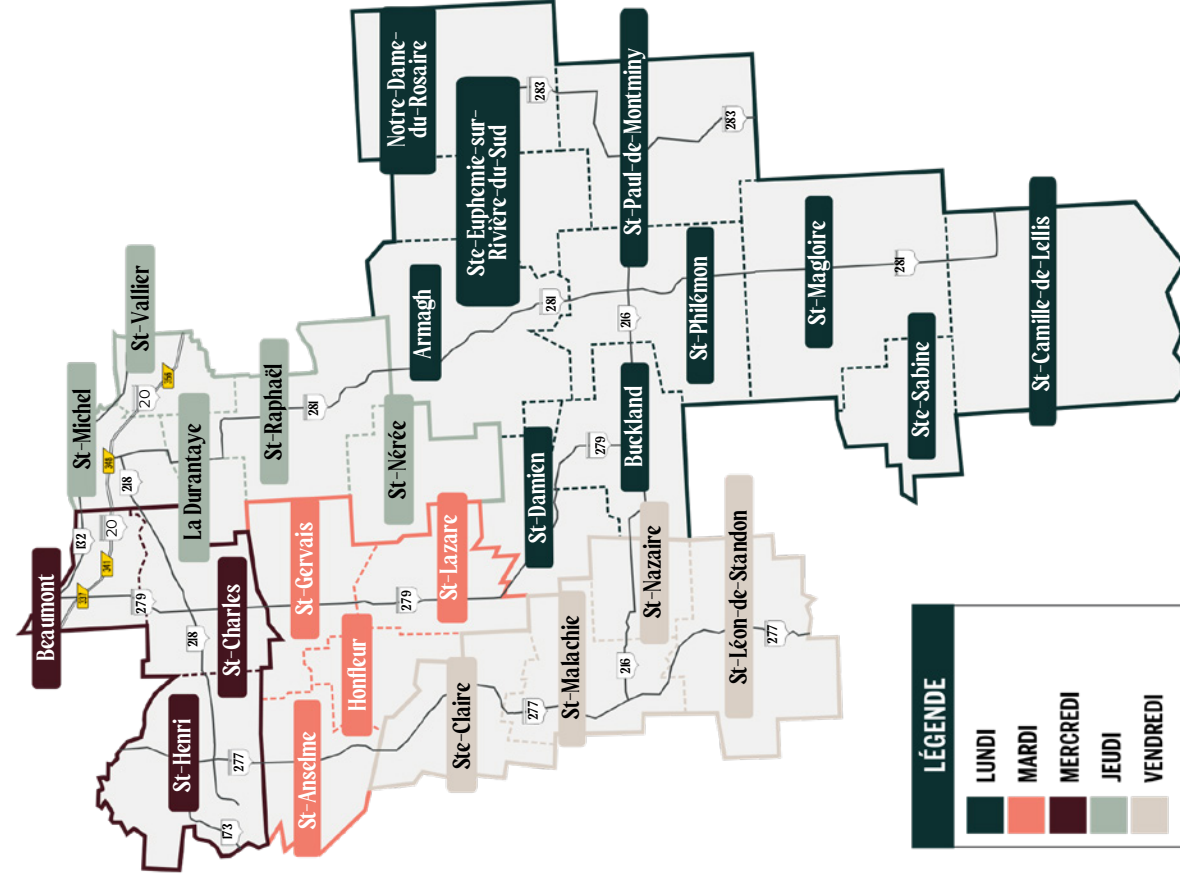
Prix de présence

Organisé par la Société du patrimoine de St-Magloire

Calendrier 2026

DES COLLECTES

JOURNÉES DES COLLECTES



JANVIER 2026	FÉVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026	MAI 2026	JUIN 2026	JUILLET 2026	AOÛT 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DÉCEMBRE 2026
D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	D L M M J V S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

LÉGENDE

COLLECTE DES DÉCHETS (BAC VERT)

COLLECTE POUR LA RÉCUPÉRATION (BAC BLEU)

SEMAINE AVEC CONGÉ FÉRIÉ :

Horaires modifiés pour la collecte des déchets et de la récupération. Consultez le www.bellechasse.ca/collecte pour plus d'informations sur les changements à l'horaire.

Des questions sur les collectes ?

Communiquez avec le Service de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse

418 883-3347

infogmr@bellechasse.ca

www.bellechasse.ca/gmr

